

40 - Congrès - Attribution de subventions - Première répartition au titre de l'année 2015

M. l'Adjoint MORTON, Rapporteur : Depuis 1998, Besançon s'est positionnée comme Ville de Congrès avec la mise en place d'une stratégie d'aide aux organisateurs de congrès aux moyens de subventions et d'une stratégie de promotion du Tourisme d'Affaires et de Congrès avec la création du bureau «Besançon Congrès», géré par Besançon Tourisme et Congrès.

Le soutien que la Ville de Besançon apporte aux organisateurs de congrès s'articule autour des critères suivants : nombre de congressistes, durée du congrès, pertinence, rayonnement, autofinancement, subvention des autres collectivités, et retombées économiques pour la Ville, à savoir : nombre de nuitées en hébergement marchand, lieu du congrès, restauration, activités culturelles et festives et visites guidées.

Dans le cadre d'une première répartition, 2 associations privées et 16 laboratoires universitaires organisant des colloques, congrès ont sollicité la Ville.

Après prise en compte des critères d'attribution ci-dessus, il est proposé d'attribuer les subventions suivantes :

I - Congrès/colloques universitaires organisés par des laboratoires de l'Université de Franche-Comté :

- **200 € pour le Centre de Recherches Juridiques (CRJFC)** qui a organisé le 5 février un colloque sur la **performance énergétique des bâtiments et le plan local d'urbanisme**.

Le CRJFC est un laboratoire des enseignants-chercheurs et des doctorants de la Faculté de Droit de Besançon et de l'UFR STGI (Belfort). Il regroupe 70 chercheurs qui travaillent dans une perspective de partage interdisciplinaire, en droit privé et sciences criminelles, en droit public, en histoire du droit et en science politique.

Les constructions neuves sont aujourd'hui soumises à des critères de performance énergétique, périodiquement renforcés. Ces règles relèvent du droit de la construction et sont étrangères au droit de l'urbanisme qui a, en principe, pour seule vocation la réglementation de l'occupation du sol. Depuis la loi Grenelle 2, les documents d'urbanisme sont appelés à participer à l'effort collectif pour concevoir la ville durable de demain.

Le colloque du 5 février 2015 a porté sur un sujet encore non traité et d'actualité. Il a conduit à réfléchir sur l'opportunité que le PLU représente pour la transition écologique et a permis de déterminer dans quel cadre s'inscrit le PLU au regard tant du droit de la construction que des autres instruments de planification territoriale (SCoT, SRCAE, PCET et Agenda 21). L'accent a été mis sur l'écriture du PLU. Des réponses précises ont été apportées aux participants par des spécialistes.

Ce colloque comportait ainsi une forte dimension pratique. Il était destiné tant aux universitaires qu'aux praticiens juristes, urbanistes, architectes... et était ouvert à la formation continue.

80 participants étaient présents au colloque du 5 février.

- **250 € pour le Centre de Recherches Juridiques (CRJFC)** qui a organisé les 12 et 13 mars 2015 un colloque «**Vers une lex mediterranea des investissements dans les pays de l'Union pour la Méditerranée**».

Ce colloque méditerranéen, qui a obtenu le patronage de la Commission des Nations Unies pour le Droit du Commerce International (CNUDCI), constituait la 5^{ème} partie d'une entreprise doctrinale et pratique qui a reçu le soutien des collectivités territoriales et des laboratoires des universités de Bourgogne et de Franche-Comté. Ce volet a donné l'occasion de visiter le droit des investissements par le prisme méditerranéen. Il a réuni des chercheurs de l'ensemble du

pourtour méditerranéen, ainsi que d'Amérique du Nord. A l'instar des précédents volets, ce colloque sera publié chez un éditeur de Bruxelles.

60 participants étaient présents à la Faculté de Droit pendant ces deux jours.

- 500 € pour le laboratoire FEMTO-ST qui a organisé, dans ses locaux, les 23 et 24 mars 2015 un colloque sur la «**Dynamique des structures : recherche et applications**».

FEMTO-ST est un laboratoire de recherche, Unité Mixte de Recherche du CNRS, de l'Université de Franche-Comté, de l'Ecole Nationale Supérieure de Mécanique et des Microtechniques de Besançon (ENSMM) et de l'Université de Technologie de Belfort-Montbéliard (UTBM). Il a pour vocation de développer de la recherche et à envisager des transferts de cette recherche vers le secteur industriel.

Le colloque «Dynamique des structures : recherche et applications» avait pour objectif de susciter des échanges autour d'activités de recherche en dynamique des structures impliquant une forte dimension partenariale. Chercheurs, industriels de grands groupes et PME étaient réunis. Les différentes sessions ont abordé les grands domaines applicatifs concernés par la conception robuste de systèmes présentant une forte dimension vibratoire (aéronautique, transports terrestres, énergie, horlogerie et microsystème).

50 participants étaient attendus durant ces deux journées.

- 600 € pour le laboratoire Chrono Environnement de l'Université de Franche-Comté qui a organisé, du 27 au 30 avril 2015, la 20^{ème} édition du colloque d'archéométrie du Groupe des **Méthodes Pluridisciplinaires Contribuant à l'Archéologie (GMPCA)**.

Le laboratoire Chrono-Environnement, composé d'une équipe pluridisciplinaire (chercheurs, enseignants-chercheurs... issus des sciences de la Terre et de la biologie, des sciences de la santé, de l'homme et de la société), a pour objectifs de caractériser et étudier les environnements passés et actuels ainsi que leur évolution.

Tous les deux ans depuis 38 ans, le colloque du GMPCA sert de lieu de rencontre entre les différents acteurs de l'archéométrie en Europe. Il permet de faire le point sur les avancées des techniques appliquées à l'archéologie, aux jeunes chercheurs d'y présenter leurs travaux et de confronter les équipes de recherche. Les sessions pluridisciplinaires variées (archéologie prospective, archéomatériaux, paléoenvironnements, anthropologie) réunissent la majorité des acteurs en archéologie.

Le laboratoire Chrono Environnement a compté près de 200 participants (dont 40 issus de l'Europe et d'Afrique).

- 350 € pour le département de chimie de l'IUT et l'institut UTINAM qui organisait, les 6 et 7 mai, la 4^{ème} édition du colloque **Tricoat - Finishair**.

La 4^{ème} édition du colloque sur les traitements de surface par voie humide, voie sèche ou revêtement polymère dans l'industrie, revêtements et protections : approches multiples dans l'industrie, était à nouveau associée à la communauté FINISHAIR dont la problématique est celle des traitements de surface pour l'aéronautique.

Les conférenciers issus de divers domaines industriels avaient pour objectif de présenter un état des lieux de plusieurs procédés de traitements de surface. Les thèmes abordés furent : les réglementations, les protections anticorrosion, les nouveautés fournisseurs, les techniques émergentes, les procédés de traitements de surface aéronautiques.

Soutenu par la Ville depuis le premier colloque, celui de 2015 comptait sur la présence de 150 participants provenant de la Suisse, la Belgique, l'Allemagne et le Royaume Uni.

- 500 € pour le laboratoire FEMTO-ST qui organise, les 18 et 19 mai 2015, le **23^{ème} séminaire Franco-Polonais de Mécanique 2015**.

Les Séminaires Franco-Polonais de Mécanique sont des manifestations scientifiques annuelles qui concernent la collaboration franco-polonaise dans le vaste domaine de la mécanique et de ses applications. Organisées depuis 25 ans en alternance entre la France et la Pologne, ces manifestations scientifiques permettent aux chercheurs français et polonais de renforcer et de diversifier une coopération fructueuse. Ce type de séminaire permet aux jeunes chercheurs français et polonais de faire connaître les résultats de leurs premières recherches.

C'est la première fois que Besançon accueille cet événement. Le laboratoire FEMTO-ST attend jusqu'à 100 participants dont 40 provenant de Pologne (quelques Américains et Tunisiens).

- 250 € pour le laboratoire ThéMA de l'Université de Franche-Comté qui organise du 20 au 22 mai 2015 les **Douzièmes rencontres Théo Quant** à la Chambre du Commerce et d'Industrie du Doubs.

Le laboratoire ThéMA est une Unité Mixte de Recherche CNRS dont la vocation est la recherche dans le domaine de l'aménagement du territoire.

Les rencontres Théo Quant sont organisées à Besançon tous les 2 ans depuis plus de 20 ans. Elles regroupent de jeunes chercheurs en géographie, titulaires du doctorat ou en cours, des enseignants-chercheurs et des chercheurs. Leur objectif est de confronter l'avancement de leurs recherches respectives en matière de géographie quantitative.

Le laboratoire compte sur la présence de 120 participants provenant de la France, la Belgique, la Suisse et le Sénégal.

- 500 € pour l'ISTA qui organise du 29 au 31 mai le **congrès de l'Association des Professeurs de Langues Anciennes de l'Enseignement Supérieur (APLAES)**.

L'APLAES est une association loi 1901. Ses quatre objectifs principaux sont : d'établir des contacts réguliers entre les professeurs enseignant les langues et les littératures grecques ou latines dans l'Enseignement Supérieur Public, de travailler à l'organisation et au développement des études grecques et latines dans l'Enseignement Supérieur Public, de promouvoir la recherche dans ces domaines sur le plan national et international, de favoriser la formation continue, tant pédagogique que scientifique, dans le domaine des langues anciennes, en organisant des journées d'études, des sessions, etc.

Ce congrès a lieu tous les ans. Sa thématique principale portera sur les Manuscrits et aventures d'éditeurs. Il se déroulera en 3 temps :

Scientifique (avec publication électronique et, cette année, une publication papier)

Pédagogique (réflexion sur la situation nationale et internationale des études en langues, littératures et civilisation anciennes)

Sortie culturelle commentée par un guide professionnel.

58 congressistes sont attendus dans les locaux de l'UFR SLHS.

- 200 € pour le laboratoire de Sociologie et d'Anthropologie de l'UFR SLHS. Il organisera le 2 juin un colloque **«Ages, genre, corps : approches empiriques et entrecroisements des rapports sociaux»**.

Ce colloque, organisé pour la première fois à Besançon, présente une thématique en pointe au niveau européen et international sur les discriminations qui articulent le genre, les âges, la couleur de peau mais aussi la catégorie sociale et l'ethnicité. Il a pour objectif de réunir dans une collaboration étroite avec l'Université de Lorraine et l'Université de Strasbourg-programme IDEX Attractivité «Surveiller et grandir» des spécialistes de la question et des invités européens pour mettre au jour comment les recherches en sociologie et en anthropologie observent, dans leurs travaux empiriques, les discriminations dites intersectionnelles, c'est-à-dire qui croisent des dimensions multiples de catégorisations sociales. A l'heure où les problèmes sociaux et

économiques contemporains portent avec acuité la question des inégalités sociales sur la scène publique, ce colloque scientifique viendra apporter des réponses à la fois pour la recherche mais aussi pour l'action, à un large public composé de chercheurs, d'étudiants, et de professionnels du social, de la santé, des instances économiques.

L'organisateur prévoit la présence de 60 participants durant cette journée.

- 400 € pour l'Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education (ESPE) qui organise du 16 au 18 juin dans ses locaux le **42^{ème} colloque COPIRELEM** (Commission permanente des IREM sur l'Enseignement Elémentaire)

La Commission Permanente des IREM sur l'Enseignement Elémentaire a été créée en 1975. Elle regroupe une vingtaine de représentants des différents IREM concernés par l'enseignement élémentaire. Tous ses membres sont des enseignants en ESPE chargés de la formation mathématique des professeurs d'école mais également des enseignants du second degré. Elle s'investit notamment dans des recherches sur l'enseignement des mathématiques à l'école primaire et dans la formation des professeurs d'écoles, participe à la rédaction de documents sur des thèmes mathématiques communs à l'école et au collège avec la Commission Premier Cycle, participe à la diffusion des recherches en didactique des mathématiques (en France et à l'étranger) auprès des formateurs de professeurs d'école.

Le colloque de la COPIRELEM est organisé chaque année dans une ville différente depuis 1975. Besançon l'a déjà accueilli au Fort Griffon en 1997. Il est ouvert à tous les chercheurs en didactique des mathématiques, les formateurs des ESPE, aux membres des IREM, aux inspecteurs et conseillers pédagogiques qui participent à la formation en mathématiques des professeurs des écoles, des collèges et des lycées.

La thématique principale du colloque «Former et se former... Quelles ressources pour enseigner les Mathématiques à l'Ecole ?» fut abordée l'année dernière à Mont-de-Marsan. Cependant, la richesse de cette matière est telle qu'il est apparu important de prolonger son étude.

L'ESPE compte sur la présence de 120 participants dans ses locaux pendant les 3 jours.

- 1 000 € pour l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) des Sciences Médicales et Pharmaceutiques (SMP) qui organise, du 28 juin au 3 juillet, la **12^{ème} Université d'été francophone en santé publique**.

L'UFR SMP est, en France, une des rares facultés à associer un département de pharmacie à un département de médecine. Elle propose un large éventail de formations en souhaitant promouvoir une offre de santé de qualité, le développement de réseaux d'échanges mais aussi la valorisation de travaux de recherche.

Organisée depuis 12 ans à Besançon et soutenue en 2014 par la Ville, l'Université d'été francophone en santé publique 2015 aura pour fil conducteur la promotion de la santé et favorisera le partage des expériences originales entre les participants et experts internationaux. 7 nouveaux modules seront proposés : «Recours aux dispositifs de prévention durant les différents âges de la vie : du droit universel à l'accès réel», «construire ensemble des actions communautaires de promotion de la santé : pourquoi et comment ?», «dépistages et santé publique : intérêts, limites et questions en débat», «nouvelles technologies de l'information et de la communication au service de la santé pour tous», «production et utilisation de données qualitatives dans le champ de la santé publique», «les addictions : des défis et des actions en débats», «la question du handicap : un devoir collectif et des engagements pluriels».

L'UFR SMP attend 250 congressistes à l'UFR SMP dont 75 étrangers provenant du Canada, Suisse, Belgique, Sénégal, Bénin, Burkina-Faso, Cameroun, Maroc...

- **350 € pour l'institut UTINAM** qui organise, du 7 au 8 juillet prochain, la 3^{ème} édition des Journées Sonochimie Ultrasons et Procédés

Les Journées Scientifiques Ultrasons et Procédés furent créées à Grenoble en 2011 et organisées 2 ans plus tard à Chambéry. Cette troisième édition se propose de rassembler les ingénieurs et scientifiques intéressés par les ultrasons de puissance, de leur génération et contrôle à leur utilisation en sonochimie, procédés agroalimentaires, filtration, nettoyage, thérapeutique et bien d'autres domaines.

Les JSUP III seront l'occasion de parler très librement des travaux de chacun, de favoriser les échanges transdisciplinaires, d'échanger des solutions pratiques, de confronter les points de vue issus des applications comme des travaux plus fondamentaux.

Ces journées seront organisées en 6 ateliers thématiques : Génération ultrasons et cavitation acoustique ; Ultrasons et procédés ; Ultrasons et thérapie ; Sonochimie fondamentale et appliquée ; Ultrasons et matériaux ; Ultrasons et agroalimentaire.

L'institut UTINAM attend une centaine de personnes pendant ces deux jours. Quelques-uns viendront de Belgique, Suisse, Algérie, Tunisie et Maroc.

- **500 € pour le laboratoire des Sciences Historique (UFR SLHS) de l'Université de Franche Comté** qui organise du 3 au 5 septembre 2015 un colloque «**Autour de la figure d'Hugues Sambin (v. 1520-1601) : un menuisier-architecte du XVI^{ème} siècle**».

Le laboratoire des Sciences historiques regroupe des historiens, des historiens de l'art et des civilisationnistes de l'UFR Sciences du Langage de l'Homme et de la Société (SLHS).

Hugues SAMBIN, né vers 1520 à Gray et mort en 1601 à Dijon, était menuisier de formation et s'était imposé dans l'Est de la France comme un des rares artistes de la région capable de diriger la construction de décors éphémères (Dijon), de proposer des plans pour des fortifications (Salins, Dijon), des chantiers urbains (Palais de Justice de Besançon, demeures particulières...) et de faire preuve de compétence d'hydraulicien. Deux expositions (en 1989 au Musée des Beaux-Arts de Dijon et en 2001 au musée national de la Renaissance-Château d'Ecouen) ont révélé sa personnalité. Depuis, des avancées significatives ont été faites sur différents aspects de son œuvre et de son rayonnement. L'objectif de ce colloque (accès sur une étroite collaboration entre le monde universitaire et le milieu de la culture) est de mettre en valeur ces avancées en réunissant des chercheurs venus d'horizons divers afin de synthétiser les découvertes et de mettre en synergie les différents acteurs. Il permettra également de mettre en lumière les aspirations intellectuelles de certains des hommes de la Renaissance et de ses contemporains ainsi que les évolutions du goût au fil du temps.

Le laboratoire prévoit la présence d'une centaine de participants (20 intervenants compris) provenant de toute la France, la Suisse, la Belgique et la Grande-Bretagne pendant les 3 jours

- **200 € pour l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) des Sciences Médicales et Pharmaceutiques (SMP)**. L'UFR organise les 3 et 4 septembre 2015 les 18^{èmes} Journées de l'Association EXON.

Créée en 1998, l'association EXON a pour but de favoriser le développement et la coordination de l'enseignement et de la recherche en Biologie Cellulaire et Biologie Moléculaire, biotechnologie et biothérapies au sein des Facultés de Pharmacie, de contribuer aux échanges d'informations et aux contacts nationaux et internationaux concernant ces domaines.

L'association se réunit tous les ans au mois de septembre. Cette année, le colloque sera orienté vers les outils de recherche fondamentale en biologie, avec un focus sur le rapprochement des plateformes et des structures fédératives de recherche des Universités de Franche-Comté et de Bourgogne, démarche en accord avec le projet de construction de la Communauté d'Universités et d'Établissements (COMUE). Ces journées seront aussi l'occasion d'échanger sur les innovations pédagogiques au sein des différentes facultés dans le but de rédiger un livre de biologie cellulaire.

Une soixantaine de participants viendront des 24 Facultés de Pharmacie.

- **250 € pour le Centre de Recherches Juridiques (CRJFC)**. Il organisera les 24 et 25 septembre 2015 un colloque «**La coopération policière, douanière et judiciaire depuis le traité de Lisbonne. Quelles évolutions ? Quelle efficacité ?**»

Ce colloque, porté par l'UFC en partenariat avec l'administration des Douanes, a pour objectif de déterminer dans quelle mesure les exécutifs des Etats membres de l'Union Européenne rendent des comptes de leur action, devant qui et selon quelles modalités. Les actes qui en résulteront feront l'objet d'une publication.

Etudiants, universitaires, professionnels français et suisses des Douanes se réuniront sur une problématique d'actualité dans l'Union Européenne. Les 3 thèmes retenus pour ces journées sont : l'efficacité de la coopération destinée à lutter contre la fraude et la criminalité, la mise en place progressive d'une reconnaissance mutuelle, les évolutions attendues pour renforcer la sécurité publique.

Le CRJFC compte sur la présence de 120 congressistes à la Faculté de Droit.

- **250 € pour le CRJFC** qui organisera le 8 octobre un colloque sur la thématique «**l'empire de la technique au pays du droit et des juristes**»

En Occident, le droit est passé d'un art juridique, artisanat judiciaire chez les Anciens à un système de production industrielle, usine législative pour les Modernes (machine étatique à fabriquer des normes, droit réduit à la loi positive et inséparable de l'idée de force). L'objectif du colloque est d'observer cette mutation du droit, que la technique semble avoir facilité, la technique pouvant être appréhendée comme un mode de penser et d'agir, par lequel l'homme entend rationaliser et maîtriser son environnement, tant naturel que juridique.

Ce colloque est organisé car la technique du droit n'a pas fait l'objet d'étude de fond en théorie du droit et dans la pratique juridique elle-même.

Le CRJFC compte sur la présence de 100 participants provenant des universités parisiennes et franc-comtoises (+ quelques Italiens, Allemands, Espagnols et Belges).

En cas d'accord, la somme totale à verser au titre des congrès et colloques universitaires, soit 6 300 €, sera prélevée sur la ligne 65.95/65731.0089052 CS 10036.

II - Congrès organisés par des associations

- **500 € pour l'Association Nationale des Etudiants Sages-Femmes de Besançon (AESFB)** qui a organisé du 13 au 15 mars le **Conseil d'Administration de l'ANESF**.

L'ANESF a pour objectif de renforcer les liens entre les différentes promotions ainsi que la relation entre l'étudiant et son école. Elle représente également l'étudiant sage-femme bisontin au niveau régional et national. Elle a aussi pour but de promouvoir le métier de sage-femme. Elle a aussi un rôle dans les actions de santé publique.

Le Conseil d'administration de l'Association Nationale des Etudiants Sages-femmes a vocation à rassembler les administrateurs de toutes les associations d'étudiants sages-femmes de France métropolitaine dans une optique d'amélioration de la qualité et des conditions d'études dans la filière maïeutique. Cette rencontre trimestrielle est également l'occasion de coordonner des projets visant la prévention, la citoyenneté, la solidarité et la promotion de cette formation.

L'association bisontine attendait 75 représentants de toutes les régions de France métropolitaine.

- 3 000 € pour l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques du Doubs (AMOPA). La section du Doubs organise, pour la première fois, du 22 au 26 mai 2015, le Congrès national et international de l'AMOPA.

Créée en 1962 et placée sous le haut patronage du Président de la République, du Ministre de l'Education Nationale, l'AMOPA est reconnue d'utilité publique depuis 1968. Elle compte aujourd'hui 151 sections, dont 116 en France métropolitaine et dans les DOM TOM, le complément à l'étranger. Elle est composée d'hommes et de femmes ayant reçu la «décoration violette», c'est-à-dire les Palmes académiques (décoration récompensant les services rendus à la jeunesse, à l'Education et à la formation. Elle est la reconnaissance d'un investissement remarquable, quel que soit le poste occupé).

Elle est un lieu de valorisation des maîtres qui servent la République avec dévouement, compétence et discrétion. Carrefour de compétences et de générations, elle offre à ses membres la possibilité de se rencontrer au cours d'activités culturelles dans un climat de chaleureuse amitié. Elle s'efforce, en remettant de nombreux prix et bourses, d'encourager le travail des élèves. Elle défend la langue, la culture française et la francophonie grâce à ses nombreuses sections en France et à l'étranger.

Organisé pour la première fois à Besançon, le congrès de l'AMOPA 2015 permettra d'aborder de nombreux thèmes dans divers ateliers de réflexion. L'accent sera surtout mis sur les actions en direction de la jeunesse, en matière d'éducation et de formation.

A l'issue du congrès, une publication des travaux est prévue dans la Revue de l'AMOPA et sur le site internet de l'Association (diffusion nationale et internationale).

Une exposition (ouverte au public le samedi 23 mai après-midi) se tiendra Salle Proudhon et aussi sur les murs des coursives du Kursaal. Elle portera sur les spécificités d'établissements scolaires de l'Académie, sur certaines expériences pédagogiques telles que les parcours de seconde chance ou la lutte contre l'illettrisme, sur des travaux menés par des classes primaires du Haut-Doubs à propos des valeurs éducatives du sport de haut niveau, sur des réalisations artistiques ou techniques d'élèves. Les écrivains de l'Académie seront présents et le club philatéliste de Besançon prépare un timbre «spécial congrès AMOPA».

L'Assemblée générale annuelle sera aussi organisée afin de renouveler 17 membres sur 24 du Conseil d'Administration national.

L'AMOPA du Doubs prévoit la participation d'environ 400 congressistes au Kursaal dont une cinquantaine provenant des sections de l'étranger.

En cas d'accord, la somme totale à verser au titre des congrès privés, soit 3 500 €, sera prélevée sur la ligne 65.95/6574.0089052 CS 10036.

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à approuver l'attribution des diverses subventions proposées.

«M. LE MAIRE : Pas de remarques ? C'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 6, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'attribuer les subventions proposées.

M. LE MAIRE, M. SCHAUSS, Mme COMTE-DELEUZE, Mme PESEUX, M. POUJET, M. BONTEMPS, Mme CAULET, Mme EL YASSA, Mme VIGNOT, Mme GERDIL-DJAOUAT et Mme DALPHIN n'ont pas pris part au vote.

Récépissé préfectoral du 19 mai 2015.